

Cyrille Isaac-Sibille

LES DÉMOCRATES
- ASSEMBLÉE NATIONALE -

Risques industriels : mon amendement adopté pour donner trois ans de plus aux riverains pour protéger leur logement

Paris, le 15 octobre,

Dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances pour 2027, **j'ai fait adopter un amendement prolongeant de trois ans les délais de réalisation des travaux de sécurisation des logements situés à proximité des sites industriels Seveso seuil haut, ainsi que le crédit d'impôt destiné à leur financement.**

Cet amendement fait suite à **l'alerte de plusieurs élus locaux**, sur la nécessité de maintenir ces aides pour les propriétaires concernés par les plans de prévention des risques technologiques (PPRT).

Cette mesure permettra notamment de mieux protéger les logements de nos concitoyens résidant dans les communes de la Vallée de la Chimie, comme Oullins-Pierre-Bénite, Irigny ou Vernaison, en leur donnant davantage de temps pour réaliser les travaux de sécurisation nécessaires.

Concrètement, mon amendement prévoit :

- La prolongation du crédit d'impôt jusqu'au **31 décembre 2029** ;
- L'allongement de **11 à 14 ans** du délai de réalisation des travaux ;
- Le report au **1er janvier 2030** de l'échéance applicable aux PPRT approuvés avant 2016.

Les propriétaires pourront ainsi continuer à bénéficier d'un **crédit d'impôt de 40 % des dépenses éligibles**, en complément des dispositifs de financement associant industriels et collectivités.

Les riverains ne doivent pas être pénalisés financièrement pour des travaux destinés à les protéger des risques industriels. Avec cet amendement, je souhaite leur donner le temps nécessaire pour sécuriser leur logement tout en préservant les aides existantes.

Je me réjouis de cette adoption et resterai attentif au maintien de cette mesure dans le texte définitif du budget 2027.

Cyrille Isaac-Sibille

Contact presse
cyrille.isaac-sibille@assemblee-nationale.fr - 06 75 14 15 33